
Église de Sucevița (Roumanie) No 598 bis

Nom officiel du bien tel que proposé par l'État partie :

Église de la Résurrection du monastère de Sucevița

Lieu :

Région historique de Moldavie,
Département de Suceava
Roumanie

Brève description :

L'église du monastère de Sucevița présente des murs intérieurs et extérieurs entièrement décorés de peintures murales de la fin du XVI^e siècle. Elle est située dans l'enclos d'un monastère fortifié et elle est la seule à montrer une représentation de l'Échelle de saint Jean Climac. C'est l'une des églises peintes de la Moldavie du Nord, dont sept sont déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial (1993). Avec leurs murs extérieurs entièrement recouvert de peintures des XV^e et XVI^e siècles, directement inspirées de l'art byzantin, ces huit églises du nord de la Moldavie sont uniques en Europe.

Catégorie de bien :

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, il s'agit d'un *monument*.

1. IDENTIFICATION

Inclus dans la liste indicative : 3 février 2005

Assistance internationale au titre du Fonds du patrimoine mondial pour la préparation de la proposition d'inscription : Non

Date de réception par le Centre du patrimoine mondial :
7 février 2007
1^{er} Février 2010

Antécédents : Il s'agit d'une proposition d'extension des Églises de Moldavie qui ont été inscrites lors de la 26^e session du Comité du patrimoine mondial (Carthagène, 1993) sur la base des critères (i) et (iv).

La proposition d'extension a été examinée par le Comité du patrimoine mondial lors de sa 33^e session (Séville, 2009) et la décision 33 COM 8B.35 a été adoptée :

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné les documents WHC-09/33.COM/8B et WHC-09/33.COM/INF.8B1,

2. Renvoie l'extension des Églises de Moldavie pour inclure l'Église de la Résurrection du monastère de Sucevița, Roumanie, à l'État partie afin de lui permettre de :

a) promulguer le plan de gestion du bien des églises peintes de Moldavie, ainsi que sa partie concernant la gestion de Sucevița ;

b) mettre en place le Comité de coordination et son antenne locale à Sucevița ;

c) définir un plan de développement touristique en chacun des sites, au sein du plan de gestion, en renforçant les infrastructures d'accueil et en précisant les mesures de protection prises au sein des zones tampons en relation avec les projets touristiques ;

d) compléter le plan de gestion propre au bien proposé comme extension par une programmation des travaux de conservation envisagés ;

e) réaliser sans délai le Plan d'urbanisme régional destiné à garantir un développement de la zone tampon compatible avec la valeur du bien ;

f) renforcer la coopération entre les partenaires de la gestion : l'Église orthodoxe, les pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux, les propriétaires privés ;

L'État partie a soumis des informations complémentaires le 1^{er} février 2010.

Consultations : L'ICOMOS a consulté son Comité scientifique international sur les peintures murales.

Littérature consultée (sélection) :

Grabar, A., *Roumanie, églises peintes de Moldavie*, Paris-New York, 1962.

Dragut, V., *Peintures murales de Moldavie*, Bucarest, 1982.

Mission d'évaluation technique : 10-15 septembre 2008

Information complémentaire demandée et reçue de l'État partie : néant

Date d'approbation de l'évaluation par l'ICOMOS : 17 mars 2010

2. LE BIEN

Description

Implantée au milieu d'un enclos monastique de plan carré (104 x 100 m) haut de 6 m, en pierre, aux angles flanqués de tours polygonales et accessible par une tour-porte de plan carré, et devant les bâtiments monastiques collés au mur est, l'église de la Résurrection présente un plan basilical à nef unique et un chevet trilobé. Par ses volumes généraux, elle se rapproche de l'église Saint-Nicolas du monastère de Probota (faisant partie de la série inscrite). Au nord et au sud de la façade, deux porches abritent les entrées dans l'exonarthex. Sous une toiture unique débordante en bardeaux, entrecoupée par la tour de croisée du transept, l'intérieur est couvert d'une suite de quatre coupes ; la travée précédant le transept est couverte d'une voûte en berceau transversal (chapelle funéraire) et comporte un étage lui aussi voûté, servant de chambre du trésor. Les murs extérieurs mêlent la tradition byzantino-balkanique (tour lanterne portée par des arcs diagonaux) et des éléments inspirés du gothique de l'Europe occidentale (contreforts, encadrements et remplages des baies).

L'intégralité des parois intérieures et extérieures est recouverte de peintures murales réalisées à fresque avec des rehauts faits « a secco » présentant un programme iconographique reflétant les mêmes exigences théologiques et esthétiques que les sept églises déjà inscrites. Les peintures intérieures sont à dominante dorée et les compositions, souvent de petites dimensions, pareilles à des miniatures.

L'iconographie extérieure comprend :

- La Hiérarchie de l'Église triomphante sur les absides. Disposés en sept registres horizontaux, les anges, les patriarches, les apôtres, les évêques, les martyrs et les moines sont tournés vers les figures emblématiques peintes dans l'axe de l'église : Dieu le Père, le Christ, la Vierge à l'Enfant, Jésus Archiprêtre et saint Jean Baptiste.

- L'Arbre de Jessé, les Philosophes de l'Antiquité et l'Hymne acathiste de la Vierge (chant invoqué lors d'un siège de Constantinople) sont représentés sur la façade sud.

- L'Échelle de saint Jean Climaque est peinte sur la façade nord. Sucevița est l'unique église à représenter cette rare composition emblématique de la vie monacale. On voit également sur la même façade un cycle de la Genèse et la Vie de saint Pacôme, fondateur du monachisme cénobitique.

Outre sa particularité iconographique, l'église de Sucevița se caractérise par un style pictural plus graphique et aux couleurs plus vives, à dominante rouge et vert émeraude, que les sept autres églises du groupe.

À l'intérieur, le programme iconographique respecte globalement les indications canoniques de la peinture byzantine :

- sur l'intrados de la coupole de la tour lanterne, le Christ Pantocrator est entouré des symboles des évangélistes et de groupes d'anges de la hiérarchie céleste, suivis des prophètes, des apôtres et d'évêques ;
- dans les lunettes formées par les arcs obliques sont représentées des scènes de la vie du Christ (Annonciation, Nativité, Présentation au Temple, Baptême) ;
- à la base du tambour se trouve une liturgie angélique ;
- les pendentifs sont occupés par les évangélistes ;
- dans le chœur, la Vierge à l'Enfant traditionnelle a été remplacée ici exceptionnellement par l'Ascension, et sur la voûte sont peintes 17 des 24 scènes de l'hymne acathiste de l'Annonciation. Sur les registres suivants sont peints la tente du témoignage, les douze fils de Jacob, la communion sous les deux espèces pain et vin en deux scènes séparées selon la tradition orthodoxe, le lavement des pieds et la Cène, outre deux compositions sur le thème de la sagesse divine. Le registre inférieur comprend l'Enfant offrande vers lequel se dirigent les hiérarques et les diacres ;
- dans la niche de la prothèse est peinte la vision de saint Pierre d'Alexandrie ;
- dans la nef, les peintures sont structurées en deux zones : les voûtes avec les hymnes mariaux et les parois avec la vie du Christ (Passion et miracles). Sur le registre inférieur se mêlent des scènes de la Genèse, des thèmes mystiques, des figures de saints guerriers. Sur le mur occidental se développe la présentation votive de la famille de Ieremia Movila. De l'autre côté, une autre peinture votive montre le métropolite Gheorghe Movila, fondateur de l'église, devant un Déesis ;
- dans la chapelle funéraire, des figures de saints côtoient la vie de Moïse.
- les coupes du narthex sont ornées de figures de Dieu Sabaoth et de la Trinité. Les voûtes présentent les sept conseils œcuméniques. Les parois sont couvertes de scènes du calendrier liturgique et des vies de saint Nicolas et de saint Georges ;
- les murs de l'exonarthex montrent un Jugement dernier, la voûte, la Vierge à l'Enfant entourée des signes du Zodiaque. Le reste des parois montre différents thèmes parmi lesquels la vie de saint Jean le Nouveau, dont les reliques ont été transférées à Suceava au XV^e siècle.

Extension :

Les sept églises de Moldavie déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial forment un groupe très cohérent au plan de la thématique religieuse des peintures murales ainsi que des techniques de représentation utilisées par des artistes régionaux. Il s'agit d'un programme esthétique et spirituel remontant aux années 1530-1550. Le groupe des églises est en outre sis dans

la même région du nord de la Moldavie. Les peintures murales ont été en majorité réalisées en une vingtaine d'années ; toutefois certains éléments décoratifs datent parfois de la fin du XVe siècle.

Du point de vue architectural, il s'agit parfois d'églises anciennes, au moment du programme de peintures extérieures systématiques. Mais elles ont été restaurées, voire reconstruites à cette occasion. Les autres édifices religieux sont neufs ou récents, construits durant la première moitié du XVIe siècle. Plusieurs de ces églises s'inscrivent dans le cadre de monastères orthodoxes. Il s'agit de :

- l'église de la Sainte-Croix de Patrauti ;
- l'église Saint-Georges du monastère de Voronet ;
- l'église de la Décollation-de-Saint-Jean-Baptiste à Arbore ;
- l'église métropolitaine Saint-Georges du monastère de Saint-Jean à Suceava ;
- l'église de Saint-Nicolas et le catholicon du monastère de Probată ;
- l'église de l'Assomption de la Vierge du monastère de Humor ;
- l'église de l'Annonciation du monastère de Moldovita.

Histoire et développement

La Moldavie est devenue un État indépendant au XIVe siècle ; son apogée se situe pendant les croisades d'Étienne le Grand contre les Ottomans (1457-1504) et celles de Pierre Rares (1527-1538 et 1541-1546). Cette période est également le témoin de la naissance d'un grand mouvement culturel dont les églises aux murs extérieurs peints sont la plus étonnante manifestation. Une grande tradition chrétienne consistant à décorer l'extérieur des églises s'est alors développée en Moldavie, au point que l'intégralité des façades se trouva ainsi recouverte de peintures. Cette tradition avait sa propre iconographie dominée par certains thèmes spécifiques incontournables : la Hiérarchie de l'Église, le Jugement dernier, l'Arbre de Jessé.

L'église de Sucevița a été bâtie de 1556, probablement à l'emplacement d'un édifice plus ancien en bois, à l'initiative de l'évêque de Radauti, futur métropolite de Moldavie, Gheorghe Movila, aidé par ses frères Ieremia et Simeon, futurs princes régnants.

Les peintures ont été commencées en 1595 et finies dans les années suivantes, au plus tard en 1601 au moment de l'achèvement de l'ensemble monastique. Elles seraient l'œuvre de deux frères, Ioan et Sofronie, peintres d'icônes.

L'église est le cœur du monastère qui a fonctionné comme tel depuis sa fondation, sans interruption jusqu'à aujourd'hui, d'abord pour des moines, puis pour des religieuses.

Les bâtiments monastiques ont seuls subi des transformations et aménagements rendus nécessaires par l'évolution naturelle de la vie monastique.

Après la Seconde Guerre mondiale, l'église a été restaurée à plusieurs reprises et le monastère l'a été de 1963 à 1968.

3. VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE, INTEGRITÉ ET AUTHENTICITÉ

Analyse comparative

Le dossier de proposition d'inscription des Églises de Moldavie contient dans la justification qui est faite pour l'inscription du bien une référence au monastère de Sucevița, afin de justifier le critère (ii) et le fait que cette tradition s'est étendue à d'autres églises de Moldavie.

L'analyse comparative de la présente proposition d'extension est essentiellement conduite en relation avec les sept églises orthodoxes déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. Cet ensemble a déjà été jugé comme un exemple unique de peintures murales religieuses historiées et disposées sur les murs extérieurs des églises. Il n'y a pas de comparaison possible dans l'art religieux chrétien, la peinture murale étant essentiellement intérieure à l'église, comme à l'Abbatiale de Saint-Savin sur Gartempe (France, 1983).

Sucevița appartient à la même région du nord de la Moldavie, et il s'agit de la même vision théologique et esthétique. On peut alors parler d'un programme spirituel et artistique, concrétisé à partir de 1530 par la réalisation de peintures murales illustrant des scènes de la Bible et de l'histoire sainte. Un ensemble régional d'églises et de monastères est concerné, dont Sucevița est l'exemple le plus tardif. Les peintures murales sont destinées à l'édification religieuse des populations paysannes généralement illettrées, dans le contexte des tensions politiques et religieuses qui affectent alors le sud-est de l'Europe.

Il s'agit de peintures murales de très bonne qualité, réalisées par des artistes locaux disposant d'une riche gamme colorée, dont Sucevița est simultanément l'aboutissement et une forme de testament spirituel et artistique.

L'église de Sucevița s'intègre parfaitement à cette série et elle propose quelques particularités qui retiennent l'attention : thèmes iconographiques spécifiques, gamme chromatique.

Le dossier initial des Églises peintes de Moldavie, Roumanie ne comporte pas d'analyse comparative.

L'ICOMOS considère que la série des églises peintes extérieurement de Moldavie, de la fin du XVe siècle à la fin du XVIe siècle, comprendra avec Sucevița tous les éléments susceptibles de contribuer à la valeur

universelle exceptionnelle du bien. L'ICOMOS considère donc que la série composant le bien sera achevée une fois examinée la proposition d'extension de Sucevița.

L'ICOMOS considère que les éléments de l'analyse comparative, même si elle est peu développée, justifient d'envisager l'inscription de Sucevița sur la Liste du patrimoine mondial, en extension de la série déjà inscrite des Églises peintes de Moldavie.

Justification de la valeur universelle exceptionnelle

Le bien proposé pour extension est considéré par l'Etat partie comme ayant une valeur universelle exceptionnelle en tant que bien culturel pour les raisons suivantes :

- Du point de vue de son architecture et de sa décoration peinte, l'église de Sucevița appartient au même groupe que les églises à peintures murales intérieures et extérieures de la Moldavie du Nord, déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial, au titre des critères (i) et (iv).
- L'église de Sucevița présente des particularités chromatiques et iconographiques complémentaires aux églises inscrites. Elle apporte une extension des thèmes historiés déjà présents dans les autres églises.
- L'église de Sucevița témoigne de la construction des églises peintes extérieurement, en Moldavie, sensiblement plus longue que pour la série déjà inscrite, allant jusqu'à la fin du XVIe siècle.

Justification de l'inscription de la proposition d'inscription en série initiale :

Avec leurs murs extérieurs ornés de peintures murales des XVe et XVIe siècles, chefs-d'œuvre de l'art byzantin, ces sept églises du nord de la Moldavie sont uniques en Europe. Loin d'être de simples décorations murales, ces peintures constituent une couverture systématique de toutes les façades et représentent des cycles complets de peintures murales religieuses. Leur composition exceptionnelle, l'élégance des personnages et l'harmonie des coloris s'intègrent parfaitement dans le paysage environnant.

L'ICOMOS considère que cette justification est appropriée, car l'église du monastère de Sucevița offre un exemple achevé de la dernière période du développement des églises peintes de la Moldavie, période qui n'était pas présente dans la série. Cette période offre des particularités stylistiques et elle complète les thématiques religieuses précédemment représentées.

Intégrité et authenticité

Intégrité

L'église n'a subi aucune modification au cours de son histoire. Elle conserve de manière pleinement intègre sa structure originelle de la fin du XVIe siècle ainsi que son ensemble de peintures extérieures.

L'enceinte monastique a entièrement conservé ses apparences initiales. Elle n'a fait l'objet d'aucun changement structurel.

Le paysage environnant, de type rural et forestier, n'a subi que peu de transformations et d'aménagements jusqu'à présent ; il apparaît comme globalement intègre.

Il s'agit toujours d'un monastère de l'Église orthodoxe, dont l'intégrité fonctionnelle a été conservée sans interruption, y compris durant la période du régime communiste après la Seconde Guerre mondiale. Il abrite aujourd'hui un couvent de 70 religieuses, en pleine activité, ce qui confère au lieu le caractère d'un monastère vivant.

L'ICOMOS considère que le plan d'urbanisme spécifique au bien proposé pour extension doit viser à protéger l'intégrité paysagère du bien, qui est ponctuellement affectée par le bâti contemporain.

Authenticité

Les peintures sont authentiques, car elles n'ont subi que des interventions minimales. Les restaurations entreprises depuis les années 1970 ont été faites avec soin, dans un souci poussé du respect de l'authenticité tant des motifs que des pigments et des conditions de conservation (voir *Conservation*).

Les restaurations de la toiture ont rendu à l'église son aspect premier, documenté par les sources iconographiques anciennes.

La restauration de la calotte en cul-de-four du chœur, la plus importante, a porté sur des éléments essentiellement de remplissage (fond uni, végétations).

La présence d'une communauté monastique active et jeune, soucieuse des valeurs culturelles et spirituelles associées au bien, est un élément important de son authenticité.

L'ICOMOS considère que les conditions d'intégrité et d'authenticité sont remplies.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Le bien est proposé pour extension sur la base des mêmes critères culturels (i) et (iv) que ceux utilisés pour l'inscription de la proposition d'origine.

Critère (i) : représenter un chef-d'œuvre du génie créateur humain ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que l'église est entièrement peinte, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Les scènes extérieures sont les mieux conservées parmi les églises de Moldavie du Nord. Elle constitue le point final d'une évolution qui l'a fait qualifier de « testament de l'art moldave ». Les différences stylistiques présentes ici témoignent de la persistance et de l'évolution de ce phénomène artistique au-delà de 1550. Sucevița apporte un cachet particulier et complémentaire.

L'ICOMOS considère que les particularités des peintures de Sucevița et leur bon état de conservation corroborent bien l'éventail déjà inscrit des sept autres églises à peintures de Moldavie.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

Critère (iv) : offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significative(s) de l'histoire humaine ;

Ce critère est justifié par l'État partie au motif que, du point de vue architectural, l'église de Sucevița s'inscrit dans les monuments moldaves créés à partir de la seconde moitié du XV^e siècle, faisant une synthèse originale entre les traditions byzantino-balkaniques et les apports du gothique occidental. L'enceinte fortifiée du monastère est une des plus représentatives de Moldavie.

L'ICOMOS considère que l'église peinte de Sucevița constitue le point d'aboutissement de l'évolution de cette typologie de création artistique.

L'idée de recouvrir complètement les surfaces extérieures des églises par des peintures a été reprise dans d'autres églises de la Moldavie, dans le contexte culturel, religieux et politique des Balkans, allant du XV^e siècle au XVII^e siècle.

L'ICOMOS considère que ce critère a été justifié.

L'ICOMOS considère que le bien proposé pour extension répond aux critères (i) et (iv) et que sa contribution à valeur universelle exceptionnelle du bien en série déjà reconnu a été démontrée.

Description des attributs de la valeur du bien

- L'église de Sucevița appartient au même groupe que les Églises du nord de la Moldavie, déjà inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. Elles sont remarquables par la qualité de leurs peintures murales extérieures datant du XV^e siècle.
- Avec leurs murs extérieurs ornés de peintures murales, chefs-d'œuvre inspirés de l'art byzantin,

ces églises du nord de la Moldavie sont uniques en Europe. Leurs peintures constituent une couverture systématique de toutes les façades et elles représentent des cycles complets de thèmes religieux issus de la Bible et des Saintes Écritures. Leur composition exceptionnelle, l'élégance des personnages et l'harmonie des coloris s'intègrent parfaitement dans le paysage environnant.

- Sucevița présente des thèmes iconographiques rares qui complètent ceux des autres églises. Elle est la seule à montrer une représentation de l'Échelle de saint Jean Climaque.
- Chronologiquement, Sucevița est le dernier représentant des églises orthodoxes aux murs extérieurs peints du nord de la Moldavie ; elle complète le groupe déjà inscrit sur la Liste.

4. FACTEURS AFFECTANT LE BIEN

Pressions dues au développement

Le monastère se trouve en dehors des zones industrielles et minières et n'est donc pas affecté par ce risque.

L'exploitation du bois n'affecte pas le bien. Si elle se développe, cela pourrait entraîner à terme l'intensification du trafic routier à proximité immédiate du monastère par un charroi lourd pouvant causer des vibrations et de la pollution atmosphérique. En outre, l'exploitation intensive de la forêt pourrait entraîner des transformations importantes et sensibles du paysage traditionnel.

Contraintes dues au tourisme

Le monastère est un des lieux les plus visités de Roumanie, tant par des pèlerins que par des touristes. C'est l'une des destinations touristiques les plus prisées en Roumanie (125 597 visiteurs en 2007). Actuellement, le nombre de touristes ne menace pas le bien, les visites sont guidées ; mais, s'il augmente, il pourrait causer des dommages à l'église dont l'espace intérieur est restreint et altérer les abords par l'installation d'activités commerciales non contrôlées et par un parking en expansion.

La construction d'infrastructures hôtelières pourrait affecter les abords du bien.

Contraintes liées à l'environnement

Il n'y a actuellement aucune pollution dans les environs immédiats du monastère.

Les toits en fibrociment des bâtiments monastiques, vecteur potentiel de pollution amiantée, sont en train d'être remplacés par une couverture de cuivre.

Catastrophes naturelles

Le monastère n'est pas situé dans une zone sismique.

Les inondations de printemps, dues au dégel et aux fortes pluies, menacent surtout les zones d'habitation à proximité immédiate des cours d'eau.

Un incendie a eu lieu en 2004, causé par un court-circuit.

Impact du changement climatique

Les changements climatiques sont seulement d'ordre général, le régime pluvial de cette zone montagneuse est élevé. Grâce à la hauteur du mur d'enceinte, les peintures extérieures des murs sont protégées des vents dominants, sauf celles de la tour, situées en hauteur.

L'ICOMOS considère que les principales menaces pesant sur le bien sont un développement touristique non maîtrisé et l'exploitation forestière extensive.

5. PROTECTION, CONSERVATION ET GESTION

Délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon

La délimitation du bien proposé pour inscription correspond à l'enceinte du monastère (1,4 ha) et coïncide avec le monument classé.

La zone tampon s'étend jusqu'aux sommets des collines environnantes, y compris les pentes et les zones bâties au sud et au nord, et à l'est jusqu'à la partie de la rivière et de la route de laquelle on commence à voir le monastère (36,4 ha).

L'ICOMOS considère que les délimitations du bien proposé pour inscription et de la zone tampon sont appropriées.

Droit de propriété

Le monastère et l'église sont propriétés du couvent orthodoxe de Sucevița.

Protection

Protection juridique

Canoniquement, le monastère dépend de l'archevêché de Suceava et Radauti, dans l'Église orthodoxe roumaine.

Le monastère est inscrit sur la liste des monuments historiques de Roumanie depuis le 16 juillet 2004 et bénéficie à ce titre de la loi sur la protection des

monuments historiques et des zones protégées n°422/2001, revue sous le n°258/2006.

S'y ajoutent :

- l'ordre du ministre de la Culture et des Cultes n°2682/2004 sur la méthodologie de classement des biens comme monuments historiques ;
- la loi n°5/2000 sur l'approbation du plan d'aménagement du territoire national, section III, zones protégées ;
- les réglementations législatives spéciales concernant les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ;
- l'ordonnance du gouvernement n°47/2000 sur les mesures spéciales concernant ces mêmes biens ;
- la loi n° 350/2001 sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme ;
- la loi n°564/2001 promue par le président de la Roumanie ;
- la décision n°493/2004 du gouvernement de Roumanie sur le suivi des monuments inscrits comme Patrimoine mondial et sur la méthodologie de l'établissement des plans de protection et de gestion.

La zone tampon est sous la protection du Plan urbain général (PUG) de 1992 de la commune de Sucevița, dont une révision est en cours (2009). Cette révision intervient dans le cadre d'une refonte d'ensemble des plans urbains généraux concernant les églises déjà inscrites et l'extension proposée, suivant la décision gouvernementale 738 du 9 juillet 2008.

Pour le PUG en cours concernant la zone du monastère de Sucevița (UTR1), le ministère de la Culture a réalisé l'étude historique et patrimoniale du bien, notamment en termes paysagers, conformément à l'avis 392/U/2009. La réglementation spécifique de la zone UTR1 (285 ha) a été élaborée, et l'avis n°5/2010 du ministère du Développement régional le promulgue ; il a été transmis à la municipalité de Sucevița le 28 janvier 2010 pour application. Quatre zones sont définies au sein de la zone UTR1, réglementant la hauteur des bâtiments et la densité de construction pour la partie constructible privée (ZCP3), au sein du monastère (ZCP2) et dans la zone forestière (ZCP4) ; dans cette dernière, seuls les travaux de maintenance de l'existant seront autorisés. L'église correspond au bien, la zone tampon à l'enceinte monastique et à son environnement immédiat.

L'ICOMOS considère que les plans d'urbanisme spécifiques aux territoires des églises peintes de Moldavie correspondent à la recommandation e) de la décision du Comité 33COM 8.B35. Celui particulier à Sucevița vient d'être promulgué. Les plans d'urbanisme des autres églises formant le bien sont soit déjà actualisés, soit en phase de promulgation, soit en phase d'élaboration.

Protection traditionnelle

La fonction conventuelle actuelle est un élément important de la protection du bien.

Effacité des mesures de protection

Jusqu'à ce jour, les mesures de protection se sont avérées efficaces et pertinentes.

L'ICOMOS considère que la protection légale en place est appropriée, mais que la promulgation du nouveau Plan urbain général de Sucevița doit être confirmée.

Conservation

Inventaires, archives, recherche

Le monastère et ses peintures ont fait l'objet de plusieurs publications depuis 1923.

Le projet de recherches pluridisciplinaires « La famille Movila dans l'histoire de la Moldavie, élément de l'histoire européenne aux XVIe et XVIIe siècles » a été lancé par l'archevêché, le monastère, l'université de Iasi et la municipalité de Sucevița.

L'Institut national des monuments historiques et l'université de Iasi ont entamé des recherches sur les peintures murales.

Les archives concernant le monastère sont conservées dans les institutions nationales.

État actuel de conservation

L'église et le couvent sont d'une manière générale en excellent état de conservation, à l'exception de la toiture de l'église. Les bardeaux de bois de la toiture doivent être remplacés à l'identique.

Les structures de l'église ont été consolidées en 1983 ; le bâtiment présente néanmoins une fissure dans la voûte du chœur et une autre plus profonde dans la clef d'arc entre la nef et la chapelle funéraire.

Les peintures extérieures sont en bon état de conservation, à l'exception de celles de la tour lanterne, exposées aux vents et partiellement effacées.

Les peintures intérieures de la tour lanterne, de la nef et du chœur sont restaurées et en bon état de conservation. Celles de la chapelle funéraire et du narthex font l'objet d'analyses chimiques et biologiques avant restauration.

Les peintures sont intégralement conservées à l'extérieur, notamment sur le mur nord.

Mesures de conservation mises en place

Le monastère a été complètement restauré entre 1953 et 1968.

L'église a connu en 1953-1954 une première réfection de la toiture en bois dans les formes des travaux du début du XXe siècle. En 1983, une nouvelle restauration lui a rendu l'aspect morcelé typique des églises médiévales de Moldavie, tel qu'il apparaît dans le tableau votif du prince Movila, dans la nef.

La restauration des peintures extérieures s'est déroulée de 1989 à 1998.

En 1999 a débuté la restauration des peintures intérieures qui est prévue dans sa totalité.

Un projet de réhabilitation de la toiture en tôle de cuivre de l'aile nord de l'enceinte a été mis en œuvre et un autre pour les cellules des religieuses est en cours de réalisation.

Un programme d'analyse systématique de l'état de conservation et de bonnes règles d'usage a été approuvé en 2004, sous la forme d'un document engageant les différentes parties prenantes du bien : « Obligations concernant l'utilisation du monument historique ». Il suit notamment les standards français d'évaluation du patrimoine. Ces dispositions sont reprises et complétées par le nouveau Plan de gestion du bien.

Un programme complémentaire de restauration de l'église (consolidation des voûtes et révision de la charpente), ainsi que des bâtiments monastiques et de l'enceinte, est annoncé. La programmation des travaux annexée au Plan de gestion du bien prévoit le remplacement de la toiture de bois en 2010. Cela correspond à la recommandation d) de la décision du Comité 33COM 8.B35.

Entretien

L'entretien courant du bâtiment est assuré au quotidien par les religieuses, ainsi que l'ouverture aux visiteurs et la surveillance.

Effacité des mesures de conservation

L'ICOMOS considère qu'une dynamique de gestion de la conservation est à l'œuvre depuis le début des travaux de restauration des peintures extérieures, dans le respect des standards internationaux de conservation. Dans ce cadre, l'ICOMOS recommande de veiller particulièrement aux peintures plus vulnérables de l'extérieur de la tour lanterne. La rédaction du Plan de gestion de l'église de Sucevița, dans le cadre d'un Plan de gestion de l'ensemble du bien en série, est l'aboutissement de ces efforts.

L'ICOMOS considère que la conservation du bien proposé pour extension est satisfaisante.

Gestion

Structures et processus de gestion, y compris les processus de gestion traditionnels

Les organismes impliqués dans la protection et la gestion du bien sont, au niveau national :

- Le Ministère de la culture et des cultes intervient sur le plan administratif par la Direction des monuments historiques et des musées et sur le plan des finances publiques par l'Office national des monuments historiques.
- L'Institut national des monuments historiques est en charge du suivi de la conservation et de la recherche.
- La Commission nationale des monuments historiques a un rôle consultatif.
- L'Institut d'histoire de l'art G. Oprescu de l'Académie de Roumanie intervient pour la recherche.

Au niveau régional et local :

- L'ordre des religieuses orthodoxes est le propriétaire et le gérant du monastère, son rôle dans la gestion quotidienne est essentiel. Ces prérogatives s'exercent sous l'autorité de l'archevêché de Suceava et Radauti de l'Église orthodoxe de Roumanie.
- Le conseil départemental de Sucevița intervient également pour les aspects financiers, environnementaux et l'aménagement du territoire.
- La Direction départementale pour la culture, les cultes et le patrimoine national exerce un suivi pour le compte du ministère de la Culture.
- La mairie de Sucevița est impliquée par les plans municipaux d'occupation des sols et d'autorisation de travaux, notamment dans la zone tampon.

Le *Comité de coordination* pour l'ensemble du bien en série a été créé par l'Ordre 2140 du Ministère de la culture et des cultes en date du 24 mars 2009. Il est en charge de la coordination de la gestion entre les différentes composantes du bien, de l'élaboration du calendrier précis et du suivi des travaux dans le cadre du Plan de gestion, du suivi de l'ensemble du bien et de l'actualisation des actions de conservation en conséquence. Il doit dresser un rapport périodique. Il est assisté d'un Comité scientifique qui assure notamment le lien avec l'université, la recherche et l'action éducative. Le Comité de coordination est présidé par une personnalité scientifique de l'Institut national des monuments historiques.

Un membre du Comité de coordination doit être nommé responsable du site de Sucevița et assurer la coordination locale du bien. Un représentant local du propriétaire sera nommé gestionnaire du site.

L'ICOMOS considère que l'institution du *Comité de coordination* pour l'ensemble du bien correspond à une partie importante de la recommandation b) de la décision du Comité 33COM 8.B35. Toutefois, le planning de travail du Comité de coordination, la périodicité de

ses rapports et la constitution de son antenne locale restent à préciser.

Cadre de référence : plans et mesures de gestion, y compris la gestion des visiteurs et la présentation

Plusieurs documents généraux encadrent la période actuelle de la gestion du bien, notamment : le Plan stratégique de gestion des monuments inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (2007-2013) et le Plan quinquennal pour la gestion et le suivi des monuments inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (2007-2011).

En conformité avec ces plans directeurs, un Plan annuel pour la gestion et le suivi des monuments inscrits sur la Liste du patrimoine mondial était élaboré jusqu'à présent.

L'État partie vient d'élaborer un Plan de gestion des Églises de Moldavie ; il a été rédigé et publié en 2009. Pour le bien proposé pour extension, il comprend en particulier les travaux prévus pour 2010-2011 (toiture, réorganisation du musée) et les actions permanentes de conservation et de suivi (contrôle de l'humidité et protection des parties basses peintes pendant les offices). Des garanties de financement sont également apportées pour les différentes composantes du bien en série.

En pratique, l'accueil des pèlerins et des visiteurs est assuré par les religieuses du monastère de Sucevița, dont plusieurs parlent des langues étrangères. 143 000 personnes ont été accueillies en 2009. Une limitation du nombre de visiteurs dans l'église est instaurée, afin d'en réguler l'hygrométrie.

En termes de gestion et de développement touristique, d'une part le Plan de gestion indique les grandes lignes de la mise en valeur projetée du bien en série, la formation du personnel, d'autre part l'État partie fournit un volumineux document partiellement traduit en français : *Tourisme en Bucovine*. Il s'agit d'un plan régional d'étude et de prévision du développement touristique régional pour les années à venir, au sein duquel le bien en série tient une place importante.

Pour le bien proposé pour extension, le nouveau Plan de gestion annonce un programme d'étude et de valorisation du bien proposé pour extension par plusieurs programmes :

- la mise en valeur des peintures murales par la recherche en histoire et en histoire de l'art ;
- la vulgarisation et des visites guidées à destination du grand public et des médias ;
- un projet de laboratoire de la conservation - restauration des icônes, livres et textiles médiévaux ; ce projet est une coopération avec le Japon et il prévoit la construction d'un bâtiment dans l'enceinte du monastère ;
- la réhabilitation du Musée d'art médiéval ;

- la réhabilitation des espaces de dépôt de la bibliothèque.

L'ICOMOS considère que le Plan de gestion arrêté en 2009 correspond à la recommandation a) de la décision du Comité 33COM 8.B35. Une attention particulière doit toutefois être portée à la compatibilité architecturale et paysagère du nouveau bâtiment projeté pour le laboratoire à l'extérieur du monastère mais dans la zone tampon.

L'ICOMOS considère que le niveau et la qualité des visites de Sucevița paraissent satisfaisants. Toutefois, l'accueil extérieur au monastère est pour l'instant insuffisamment contrôlé, un risque de prolifération des installations commerciales privées et d'infrastructures touristiques non contrôlées existe. Par ailleurs, le programme de mise en valeur de Sucevița constitue dans son principe un apport culturel d'interprétation et de valorisation important. Enfin, le vaste programme d'étude touristique général inscrit le bien en série dans une perspective régionale. La recommandation c) de la décision du Comité 33COM 8.B35 a donc été prise en compte par l'État partie. Toutefois, la rédaction d'un plan de développement touristique fonctionnel pour Sucevița reste à rédiger, comprenant un contrôle effectif des implantations périphériques à caractère touristique : parking, circulation des véhicules et des piétons, commerces, logements des visiteurs, etc.

Préparation aux risques

Les structures de l'église ont été renforcées en 1983 contre les tremblements de terre, bien qu'elle ne soit pas située dans une zone à risque.

Implication des communautés locales

La gestion de la zone tampon est du ressort de la municipalité, notamment par la mise en œuvre du Plan d'urbanisme général qui régleme les autorisations de constructions et de travaux.

Le Comité de coordination comprend la présence des représentants de l'Église orthodoxe roumaine. Le Plan de gestion a été réalisé en coopération avec les responsables religieux locaux des églises et/ou des monastères. Pour l'église et le monastère de Sucevița, les programmes de travaux et de développement touristique sont effectués en accord avec les autorités religieuses régionales et locales.

L'ICOMOS considère que l'État partie a fourni les informations attendues par la recommandation f) de la décision du Comité 33COM 8.B35.

Ressources, y compris nombre d'employés, expertise et formation

Les restaurations sont financées par l'État par l'intermédiaire du ministère de la Culture et des Cultes (plus de 1 000 000 euros de 2004 à 2008).

La gestion du bien est financée par le ministère des Transports, des Communications et du Tourisme et par le conseil départemental de Suceava.

Le monastère possède ses revenus propres, provenant de la vente des tickets d'entrée, des publications et des objets de piété, etc., qui sont utilisés en partie pour l'entretien et la conservation préventive et la restauration de l'iconostase.

Les experts en restauration sont formés dans différentes universités. Les sœurs qui font les visites guidées suivent chaque année une formation de remise à niveau.

La communauté religieuse de Sucevița compte 70 moniales.

Efficacité de la gestion actuelle

Les religieuses assurent la gestion quotidienne du monastère et de l'église de Sucevița, et les interventions des services compétents du ministère de la Culture et des Cultes attestent l'efficacité de la gestion actuelle.

Le Comité de coordination assure le suivi de la conservation et le projet de valorisation de l'ensemble du bien, en coordination avec les responsables religieux du bien et de la communauté monastique qui y habite. Toutefois, l'antenne locale représentant le Comité à Sucevița et ses moyens de travail restent à définir.

L'ICOMOS considère la dynamique de la gestion du bien proposé pour extension comme positive et en bonne voie, notamment après les améliorations apportées par le Plan de gestion de 2009. Toutefois, le fonctionnement effectif du Comité de coordination et l'implantation de son antenne de site à Sucevița restent à préciser.

6. SUIVI

Le suivi est assuré conjointement par le ministère de la Culture et des Cultes et par le propriétaire. Il est appelé à s'effectuer, à compter de 2010 dans le cadre du Plan de gestion, sous le contrôle du Comité de coordination.

La surveillance des conditions climatiques et biophysique des peintures intérieures est faite régulièrement par un équipement spécifique. Les résultats alimentent une base de données.

Les peintures en cours de restauration sont surveillées mensuellement et celles qui ont été restaurées le sont deux fois par an. Une fiche de suivi a été élaborée par le ministère de la Culture.

Le nombre des visiteurs présents dans l'église fait aussi l'objet d'un suivi permanent et reste limité pour éviter l'encombrement de l'espace et une éventuelle altération de l'atmosphère.

L'ICOMOS considère que le suivi est satisfaisant. L'antenne locale du Comité de coordination en charge du suivi doit toutefois être précisée.

7. CONCLUSIONS

L'ICOMOS reconnaît la contribution de l'église de la Résurrection du monastère de Sucevița au renforcement de la valeur universelle exceptionnelle des Églises de Moldavie, déjà reconnue sur la base des critères (i) et (iv).

Recommandations concernant l'inscription

L'ICOMOS recommande que l'extension des Églises de Moldavie pour inclure l'église de la Résurrection du monastère de Sucevița, Roumanie, soit **approuvée** sur la base des critères (i) et (iv).

L'ICOMOS considère que cette extension complète et achève la série des églises peintes de Moldavie.

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle recommandée

Brève synthèse

Les églises à peinture murale extérieure du nord de la Moldavie, construites de la fin du XVe siècle à la fin du XVIe siècle, sont des chefs-d'œuvre inspirés de l'art byzantin. Ces huit églises du nord de la Moldavie sont uniques en Europe. Elles sont authentiques et particulièrement bien conservées. Loin d'être de simples décorations murales, ces peintures constituent une couverture systématique de toutes les façades et elles représentent des cycles complets de peintures murales religieuses. Leur composition exceptionnelle, l'élégance des personnages et l'harmonie des coloris s'intègrent parfaitement dans le paysage environnant.

Critère (i) : Les peintures extérieures des églises du nord de la Moldavie recouvrent la totalité des façades. Elles représentent un phénomène artistique unique et homogène, directement inspiré de l'art byzantin. Ce sont des chefs-d'œuvre de la peinture murale, d'une valeur esthétique exceptionnelle par leur chromatisme abouti et une grande élégance des personnages. Elles présentent des cycles historiés de la Bible et des Saintes Écritures, dans la tradition chrétienne orthodoxe.

Critère (iv) : L'idée de recouvrir complètement les surfaces extérieures des églises par des peintures constitue un exemple éminent d'un type de construction et de décoration des églises adopté en Moldavie, qui illustre le contexte culturel et religieux des Balkans, de la fin du XVe siècle à la fin du XVIe siècle.

Intégrité et authenticité

L'église monastique de Sucevița n'a subi aucune modification notable au cours de son histoire. Elle

conserve de manière pleinement intègre sa structure architecturale originelle de la fin du XVIe siècle, ainsi que son ensemble de peintures murales, tant intérieures qu'extérieures. Le monastère qui l'enserme a conservé ses apparences initiales, notamment son enceinte historique. Le paysage environnant, de type rural et forestier, n'a subi que peu de transformations et d'aménagements jusqu'à présent.

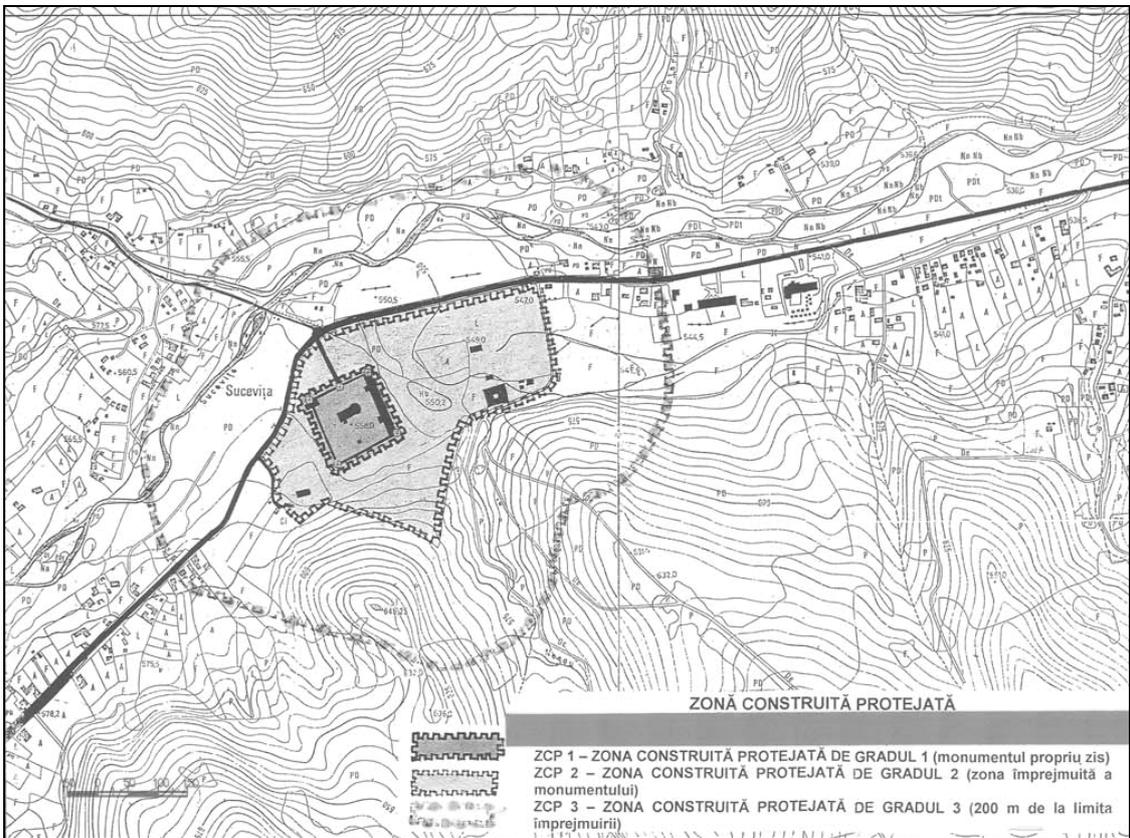
Les peintures murales sont authentiques, car elles n'ont subi que des interventions minimales. Elles sont dans un bon état de conservation. Les restaurations entreprises depuis les années 1970 ont été faites avec soin, dans un souci poussé du respect de l'authenticité tant des motifs que des pigments et des conditions de conservation. Les restaurations de la toiture ont rendu à l'église son aspect premier, documenté par les sources iconographiques anciennes.

Mesures de protection et de gestion

La protection du bien est satisfaisante, au niveau de l'ensemble de la série comme à Sucevița, où il s'agit d'un lieu de culte au sein d'un monastère en activité. La protection est complétée par le plan d'urbanisme général de cette zone de la commune de Sucevița, récemment promulgué (janvier 2010). Il doit permettre un contrôle actif des constructions et des aménagements dans la zone tampon et dans l'environnement paysager de l'église et du monastère. Le plan de gestion a été rédigé, ainsi que la partie concernant l'extension. Le Comité de coordination du bien en série a été institué, mais son fonctionnement local doit être précisé.

L'ICOMOS recommande que l'État partie prenne en considération le point suivant :

- Fournir un rapport pour la 34e session du Comité du patrimoine mondial (2011) afin de l'informer sur le fonctionnement effectif du Comité de coordination et de son antenne locale à Sucevița.
- Assurer la régulation de l'accroissement probable des visiteurs dans le monastère et dans l'église de Sucevița.
- Dans le cadre du Plan d'urbanisme actualisé, prévoir un plan pratique d'accueil des visiteurs aux abords du monastère de Sucevița ;
- Tenir informé le Comité du patrimoine mondial des projets architecturaux concernant le laboratoire de la conservation prévu dans la zone tampon du monastère de Sucevița, en accord avec le paragraphe 172 des *Orientations*.



Plan indicant les délimitations du bien proposé pour extension



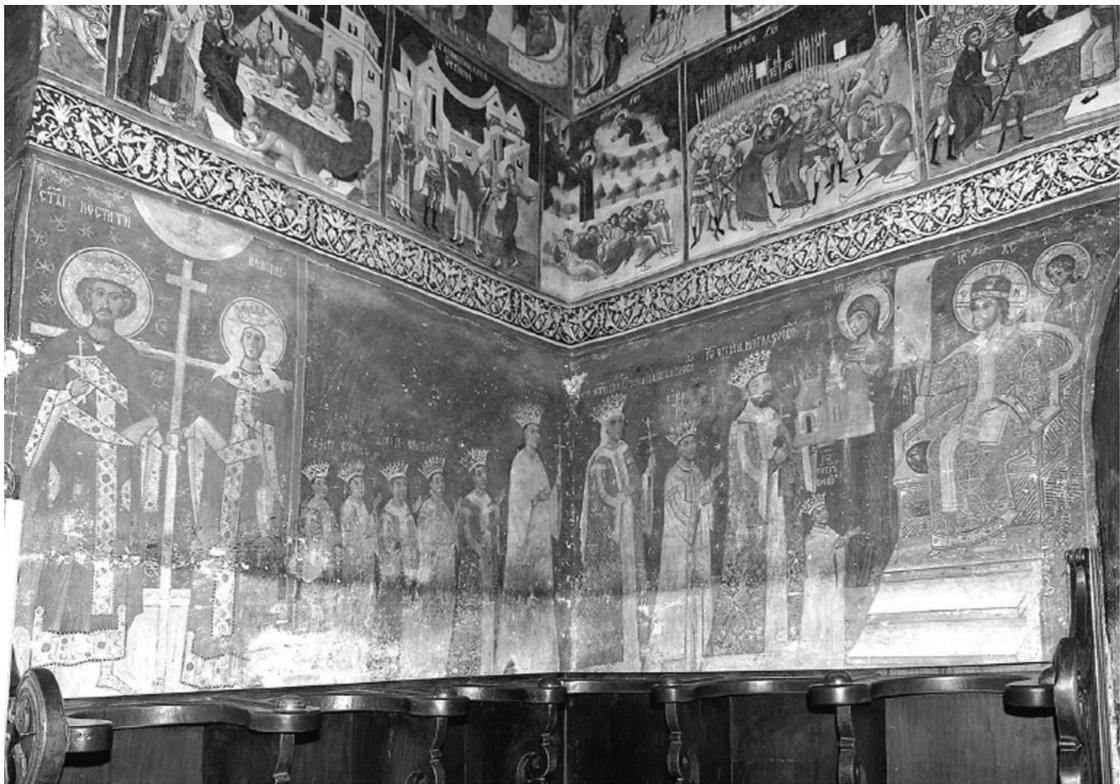
Vue d'ensemble du monastère



Eglise de la Résurrection



Abside sud



Intérieur